

# Sondage Planète Verte

## Utilisation du véhicule électrique

---

Jean Patrick Teyssaire

### RESUME

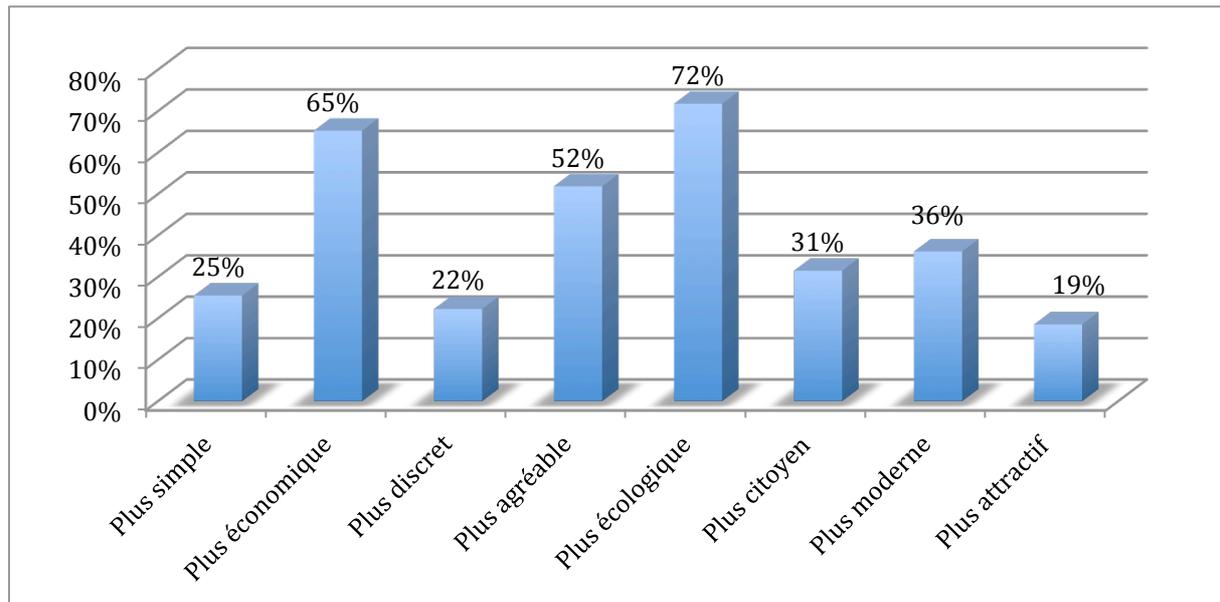
La mobilité électrique est aujourd'hui reconnue comme une des solutions à la mobilité de demain. Pour autant les utilisateurs actuels de véhicules électriques sont encore des pionniers qui sont conscients de participer au début d'une innovation et d'un test grandeur nature. Même si elle existe depuis un siècle, la mobilité électrique n'a pas encore de véritable historique, de par son parcours chaotique remis récemment en route. Pour la première fois nous avons initié cet historique en lançant le premier sondage des utilisateurs de véhicules électriques

## Introduction

Les données et interprétations ci-dessous ont été collectées par Planète-Verte Mobilité dans le but de mieux comprendre les modifications de conduite et les économies d'énergie engendrées par l'utilisation d'un véhicule électrique.

Ce sondage s'appuie sur 250 réponses soit 2,5% des utilisateurs français de VE (10 000 au total en France). Ce qui pourrait équivaloir à un sondage appuyé sur 750 000 utilisateurs de voitures thermiques si on comparait les parcs (30 Millions de véhicules).

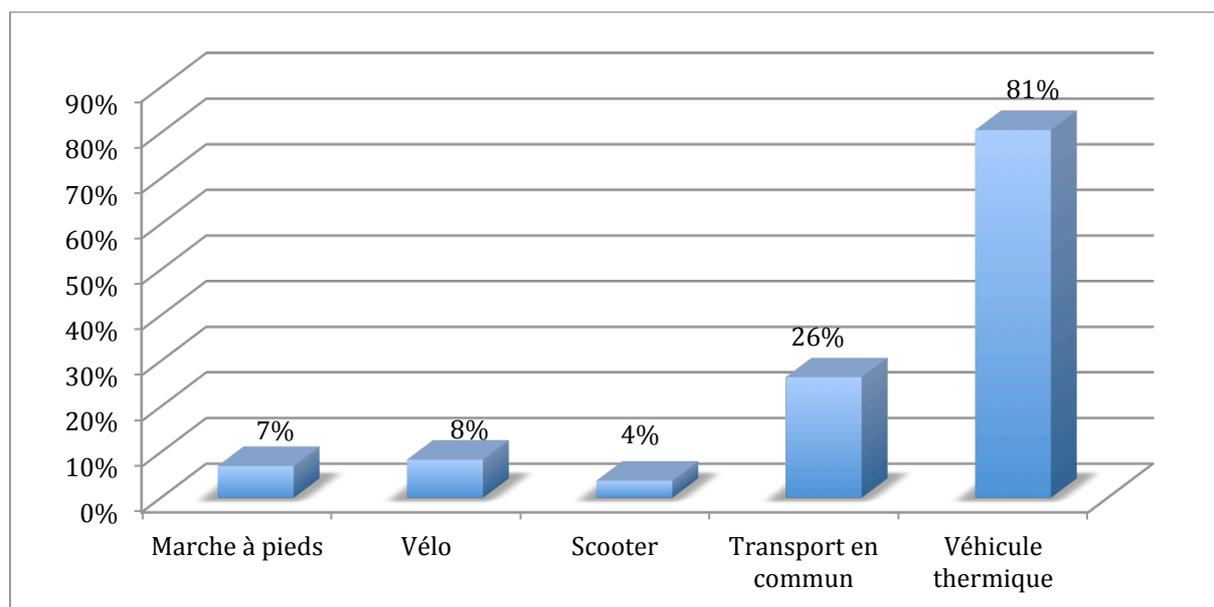
### Q1 - Vous avez choisi d'acquérir un véhicule électrique. Pourquoi ?



Le principales raisons pour lesquelles le véhicule électrique a séduit les utilisateurs sondés viennent du fait qu'il est : plus écologique (72%), plus économique (65%) et plus agréable (51%) à conduire que le véhicule thermique.

1. L'attrait pour cette première caractéristique est une agréable surprise, même si on sait que c'est indéniablement le seul moyen de transport durable (écologique, soucieux et respectueux de l'environnement) avec le vélo et la marche.
2. On remarque que le faible coût d'utilisation est également un attribut très apprécié. Il est vrai que le prix d'achat d'un VE est plus important que son équivalent thermique, mais au contraire les utilisateurs savent bien que les dépenses quotidiennes en énergie sont beaucoup plus faibles. En effet, pour 100 km le prix payé est de 2€ pour un VE et d'environ 12 € pour un VT.
3. Finalement il apparaît que le confort de conduite associé à ce véhicule silencieux est aussi très prisé. En plus des technologies électroniques et numériques présentes sur le véhicule, le confort de conduite vient de la capacité du moteur électrique à délivrer un couple important constant.

## Q2 - Quel(s) mode(s) de déplacement cette voiture a-t-elle remplacé(s) ?



On constate que le VE a remplacé à **81%** le véhicule thermique, bien loin devant tout autre mode de transport. On peut donc en conclure que le VE, venant en remplacement de son homologue thermique en remplissant les mêmes fonctions, représente une considérable économie d'énergie.

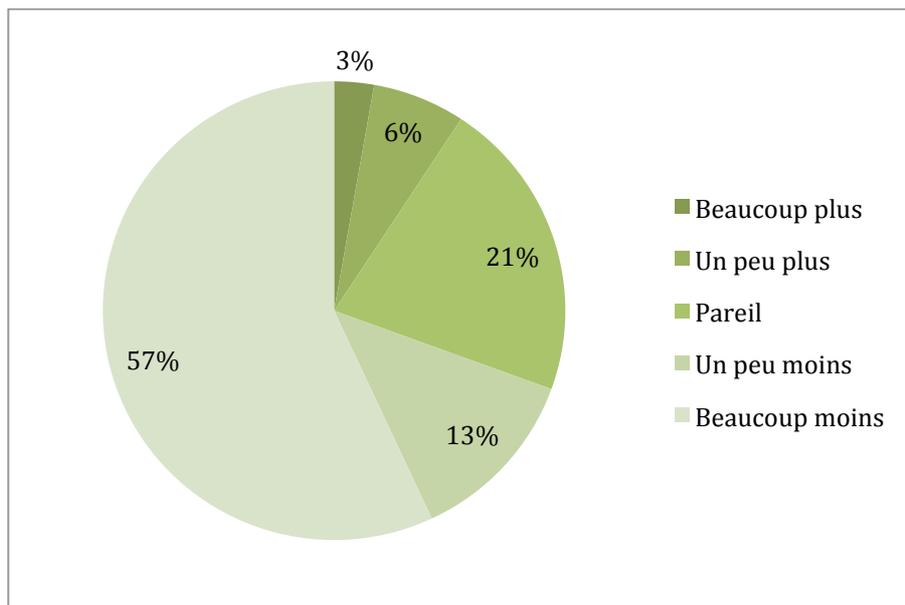
## Q3 - Connaissez-vous la distance moyenne que vous faites avec votre véhicule électrique ?

La moyenne de trajets révélée par ce sondage (28,89 km) rejoint à 90% la moyenne de déplacement du citoyen français (32km). Ce qui tend à prouver que le VE remplit à 90% les besoins de déplacements moyens de l'utilisateur. Donc que le VE, économe absolu en énergie, remplace à 90% les autres véhicules, énergivores et polluants, d'après les utilisateurs expérimentés.

## Q4 - Quelle est la distance maximale que vous avez réalisée avec votre véhicule électrique sans être obligé de recharger ?

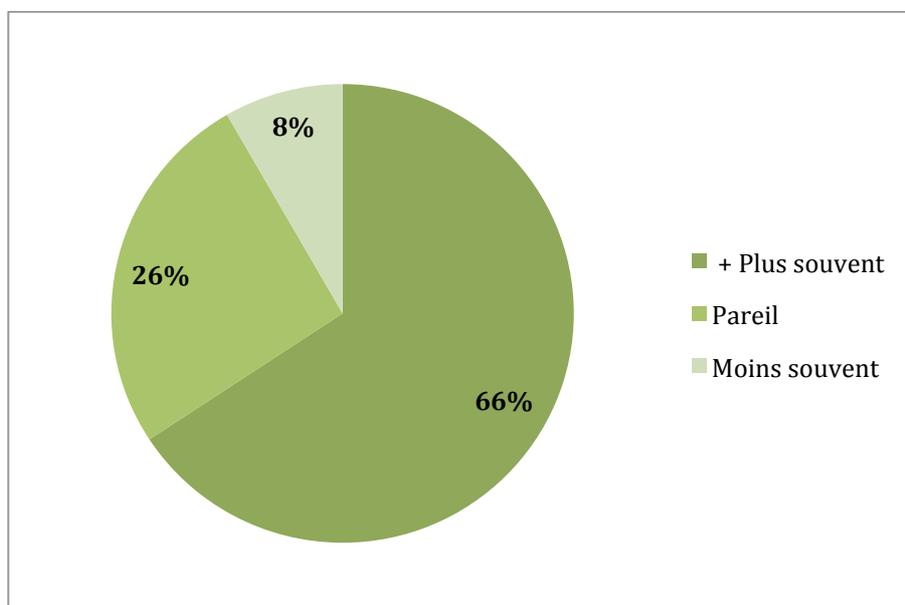
Les utilisateurs peuvent parcourir en moyenne **71,26 km** sans recharger, ce qui représente plus de deux jours d'utilisation selon la moyenne. Cette donnée, bien qu'anecdotique, nous fait remarquer que l'autonomie du VE ne semble pas un problème pour ces utilisateurs.

**Q5 - Dans vos déplacements quotidiens, faites-vous plus ou moins de kilomètres avec votre voiture thermique depuis que vous avez découvert la voiture électrique ?**



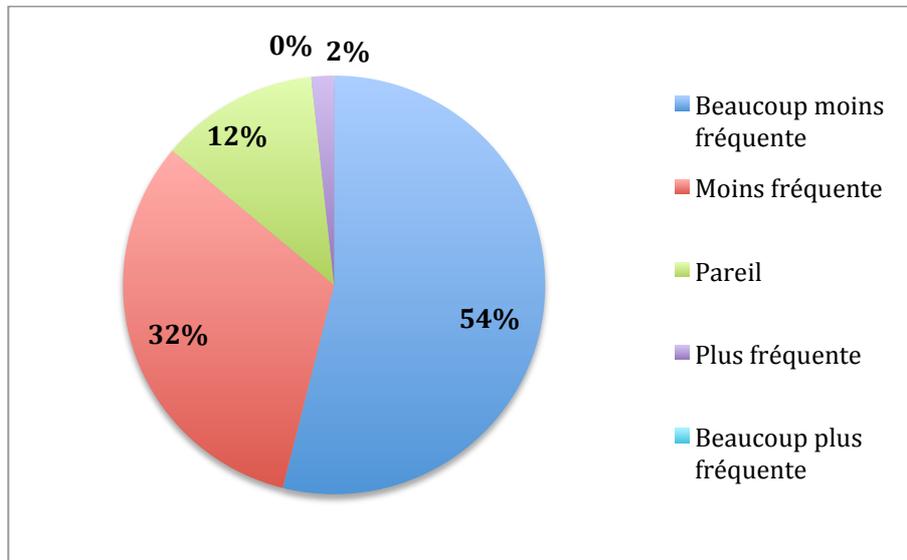
Les utilisateurs nous révèlent qu'ils font beaucoup moins (à 57%) de kilomètres avec leur véhicule thermique depuis qu'ils ont découvert le véhicule électrique. Ce dernier apparaît donc comme un facteur de moindre utilisation de véhicule énergivore.

**Q6 - Pour une même destination et par rapport à un véhicule thermique, avez-vous tendance à utiliser votre véhicule électrique...**



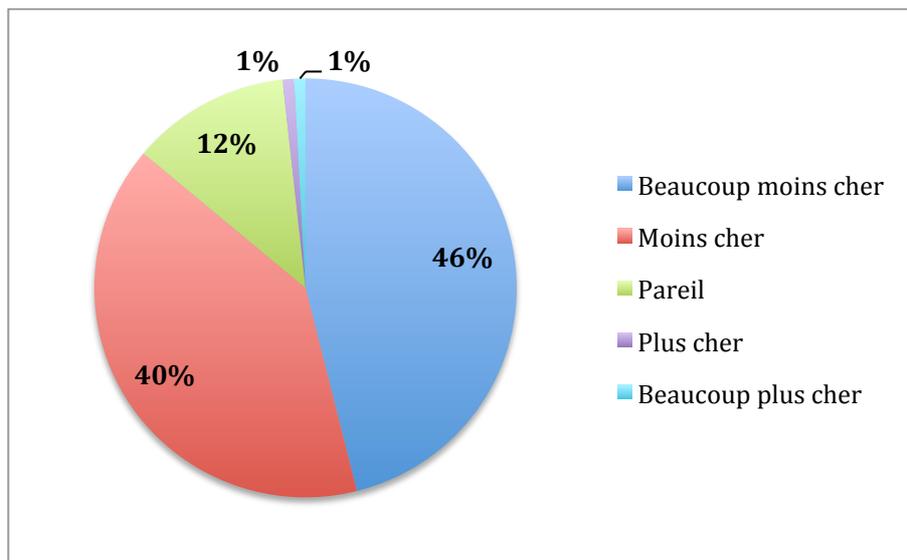
Pour une même destination l'utilisateur de VE utilise plus facilement son VE que son véhicule thermique à 66%. Là encore le VE s'affiche comme un remplaçant économe de la mobilité thermique plus énergivore.

**Q7 - En comparaison avec votre véhicule thermique, diriez-vous que la fréquence des entretiens nécessaire (pneus, freins...) est :**



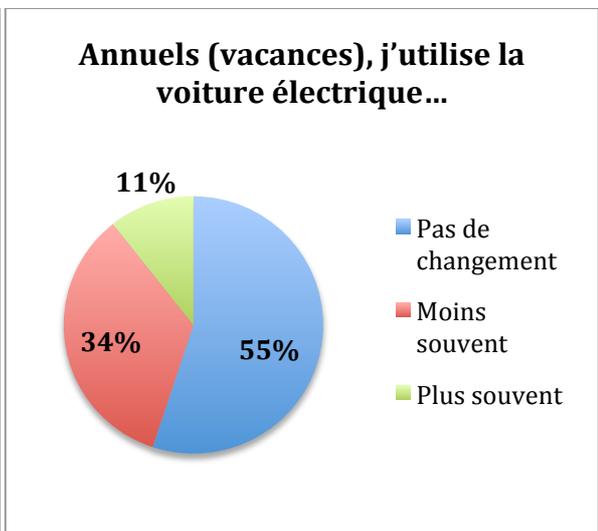
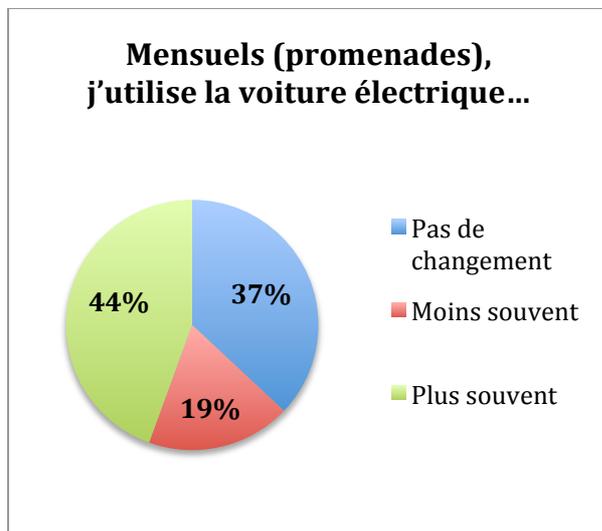
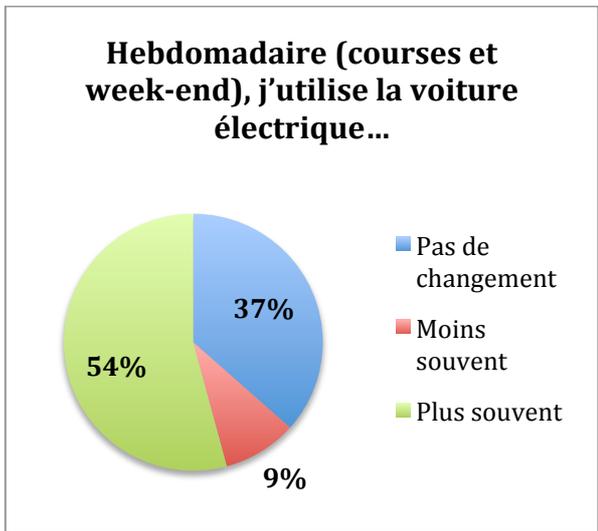
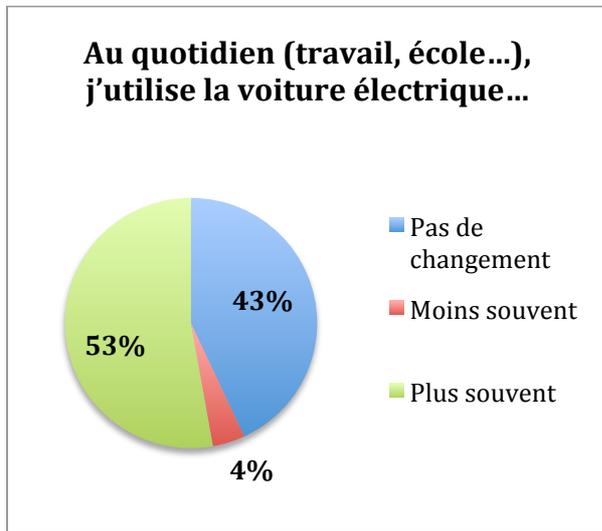
Concernant les détenteurs cette fois il apparaît clairement que la fréquence estimée des entretiens nécessaire (pneus, freins...) semble moins fréquente à 54%. Ce chiffre est certainement encore à affiner pour des raisons de manque d'historique, la fréquence en question étant plutôt proche de deux tiers en moins d'après nos études.

**Q8 - De même, diriez-vous que le coût des entretiens vous revient :**



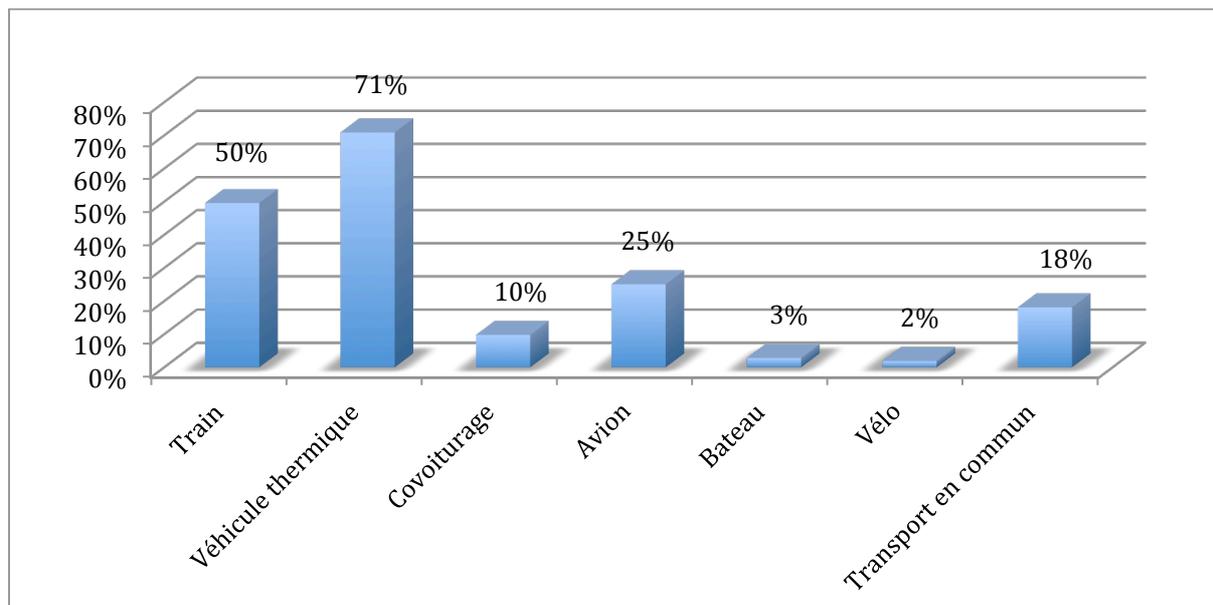
Conséquemment le coût de l'entretien apparaît aux possesseurs drastiquement moins cher ou beaucoup moins cher à 86 %. Ce constat est normal puisque le VE ne possède quasiment aucun organe d'usure ou à surveiller comme c'est le cas pour le véhicule thermique : vidanges, chaînes de distribution, injecteurs, pots d'échappement, etc. Là encore, cette économie financière convoque également une économie de pollutions et d'énergie induites.

**Q9 - L'arrivée du véhicule électrique a peut-être changé vos pratiques en ce qui concerne vos déplacements (par rapport à l'auto classique) :**



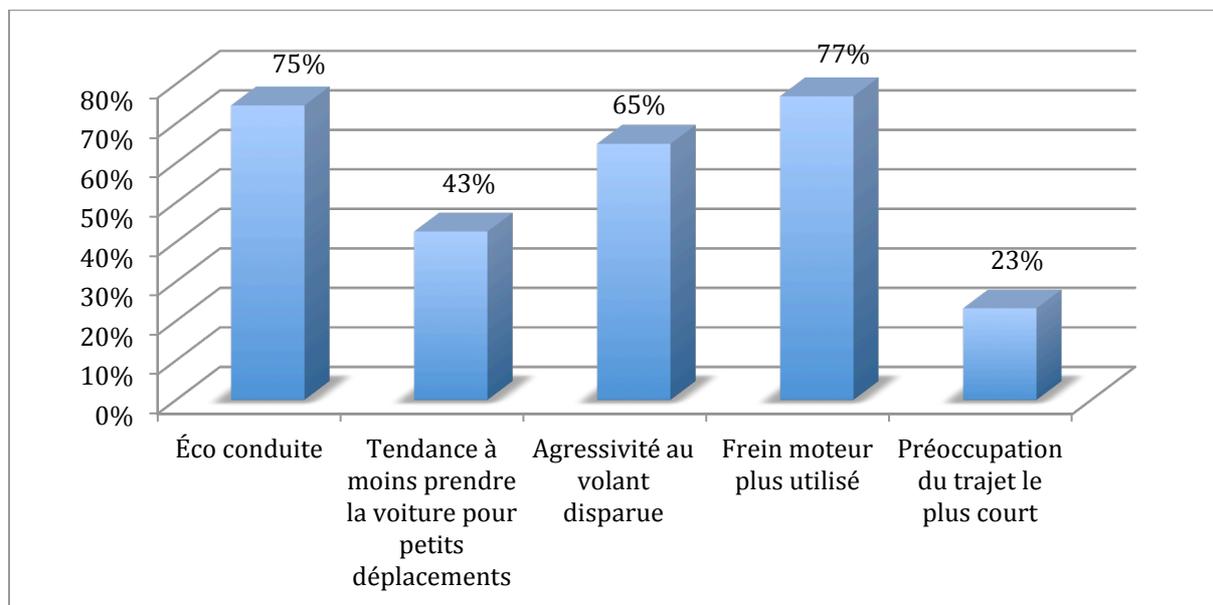
Sans surprise, cette question révèle que le VE est avant tout utilisé en remplacement du véhicule thermique d'abord pour les trajets quotidiens (53%) ou hebdomadaires pour les courses (54%) avant les promenades du week-end (44%) bien avant les déplacements de vacances annuelles (11%) qui nécessitent encore l'autonomie plus importante du véhicule thermique. On peut déduire de cette question que le VE est capable de remplacer à 50% au moins l'utilisation du véhicule thermique onze mois sur douze pour tous les déplacements réguliers. On peut également relier le fait qu'au quotidien l'utilisation du véhicule électrique dépasse celle de son homologue thermique car son faible coût d'utilisation est moins limitant pour l'utilisateur qui a un besoin de déplacement (l'autonomie n'étant en rien limitante pour les trajets quotidiens). Ces chiffres semblent se vérifier avec les chiffres plus haut.

**Q10 - Par quel(s) moyen(s) faites-vous les déplacements plus distants que l'autonomie restreinte du véhicule électrique ne vous permet pas de faire ?**



Par ces réponses on constate que si un utilisateur de VE utilise essentiellement le véhicule thermique (à 71%) pour ses déplacements distants. Or on a noté en question 2 que le VE a remplacé à 80% le véhicule thermique, bien loin devant tout autre mode de transport. L'utilisation d'un véhicule thermique par un utilisateur de VE pourrait donc être cantonné à 14,2 % (71 % de 20%) de ses besoins globaux de déplacement.

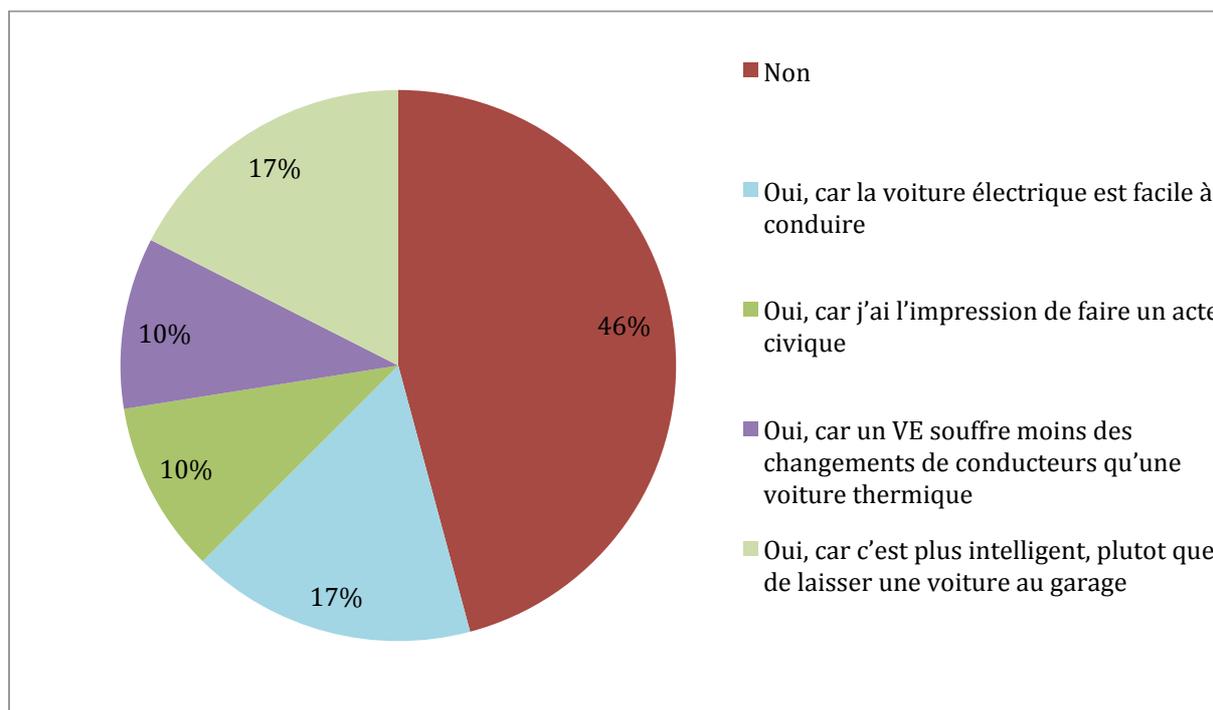
**Q11 - Avez-vous constaté que la conduite d'un véhicule électrique vous amenait naturellement vers une éco-conduite (conduite plus tranquille et plus économe en énergie) même lorsque vous reprenez un véhicule thermique ?**



Les réponses à cette question sont éloquentes et preuves éclatantes de l'économie d'énergie suscitée par l'utilisation d'un VE.

Frein moteur plus utilisé à 77%, Éco conduite induite à 75%, Tendence à moins prendre la voiture pour petits déplacements à 43%, Préoccupation du trajet le plus court à 23%, autant de changements comportementaux en faveur de cette économie. Rajoutons le cadeau que fait le VE à la psychologie au volant : la disparition de l'agressivité au volant qui rend la vie plus belle à 65% de conducteurs. On relève par ces chiffres une réelle révolution dans la façon de conduire

**Q12 - Pensez vous que le véhicule électrique se prête mieux au partage du véhicule (prêt en famille, entre amis, entre collègues, co-voiturage, etc) que le véhicule thermique ?**



Par ces réponses on peut s'apercevoir que le partage du véhicule, qui est une notion difficile à accepter pour le français (il n'y a que 9% d'utilisateurs de VE qui pensent au co-voiturage pour faire les déplacements plus distants que l'autonomie restreinte du véhicule électrique ne leur permet pas de faire), semble toutefois mieux s'adapter au véhicule électrique pour 56% des utilisateurs. Si l'on avait posé cette question aux utilisateurs de véhicules strictement thermiques, quelle réponse aurait-on obtenu ?